

Les Groupes Économiques Solidaires, acteurs d'un développement économique solidaire et durable

Un GES est un groupement d'entreprises solidaires liées par un **projet collectif** de contribution à la création d'activités économiques sur le territoire.

Les GES se composent notamment de Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) qui accueillent des salariés en parcours.

Les caractéristiques d'un GES :

- une offre de services coordonnée
- une stratégie globale de valorisation et de dynamisation des compétences et des emplois
- une gouvernance unifiée
- une logique de mutualisation des ressources et des moyens
- une communication globalisée

Illustration avec deux Groupes économiques solidaires

Trois questions à Ibrahima Faye et Armand Rosenberg, respectivement dirigeants de Cap Emploi Services (59) et Val Horizon (01).

Comment votre GES s'est-il constitué ?

Ibrahima : Cap Emploi Services regroupe aujourd'hui 7 structures dont 1 SA (holding), 3 associations et 3 SARL qui évoluent dans les secteurs des services à la personne, des espaces verts et de l'intérim.

Armand : Val Horizon s'est constitué en 2011 autour d'une seule structure juridique développant différentes activités, avec une entreprise d'insertion rattachée à la structure mère. Val Horizon est le fruit de 20 ans d'évolution : au départ, il n'y avait qu'un centre social, puis plusieurs structures ont été créées pour atteindre désormais 11 activités : une épicerie solidaire, une recyclerie, deux centres sociaux, trois crèches, trois chantiers d'insertion, un service accompagnement et un service mobilité.

Ibrahima Faye



Pourquoi avoir créé ce Groupe économique solidaire ?

Ibrahima : L'idée était d'élaborer un projet commun, de mettre en place une gouvernance unifiée, un management cohérent et de mutualiser les moyens pour développer par la suite des activités globales. Cette stratégie permet de construire une solidarité entre structures et surtout de mieux travailler sur les parcours professionnels des salariés en insertion.

Armand : Les activités de Val Horizon se sont historiquement construites en référence à l'éducation populaire. Nous avons besoin de matérialiser notre accroche à l'économie sociale qui, aujourd'hui, prend le dessus. Par ailleurs, la nécessité de construire une démarche transversale devenait urgente : les différentes structures avaient besoin d'affirmer un projet commun et des objectifs partagés.

Quels avantages tirez-vous de la création du GES ?

Ibrahima : Cette démarche a renforcé notre efficacité. Nous avons mutualisé plusieurs ressources, dont un pôle comptable financier pour centraliser la paie, la facturation ou encore les charges sociales et fiscales. Pour les salariés en parcours, le GES assure une fluidité des parcours et garantit la création d'emplois durables. Les structures se concentrent désormais sur leur cœur de métier : l'accompagnement et l'insertion, elles ont ainsi pérennisé près d'une centaine de postes.

Enfin, pour les salariés permanents, le GES facilite la mise en place de solutions de reclassement ou de mobilité interne.



Armand Rosenberg

Armand : Il y a une réelle plus-value en termes d'image et d'identité, autant en interne qu'à l'extérieur. L'impact au sein du groupe est très positif ; les salariés et bénévoles se reconnaissent désormais dans l'activité du groupe et s'investissent dans une stratégie globale sur le territoire.

Pour nos interlocuteurs, nous sommes considérés comme un acteur de l'ESS capable de créer des activités nouvelles, alors qu'avant, nous étions perçus comme des gestionnaires de services sociaux pour le compte de collectivités locales.

La logique de groupe nous permet aujourd'hui d'agir sur les volets insertion et emploi. D'une part, les salariés en parcours peuvent être amenés à travailler dans d'autres structures du GES, et d'autre part un système appuyé sur des contrats aidés facilite l'obtention d'un diplôme au bout d'un ou deux ans pour les personnes en contrat de professionnalisation.

FOCUS SUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Les GES peuvent également apporter des réponses nouvelles à la promotion de l'égalité entre les Femmes et les Hommes

En se posant la question de la diversification de ses activités ainsi qu'en travaillant activement à l'ouverture aux Femmes des métiers traditionnellement réservés aux Hommes, les GES contribuent à l'égalité réelle entre Femmes et Hommes.

Cette ouverture permet donc de lever un des obstacles à l'égalité professionnelle effective entre Femmes et Hommes en allant au-delà de la reproduction des stéréotypes de genre qui enferment les Femmes, mais également les Hommes, dans des métiers bien précis.

Changez d'échelle, optez pour une nouvelle organisation créatrice de plus-values

Les GES favorisent le développement d'un nouveau modèle économique solidaire et durable grâce à un ensemble de caractéristiques :

- **Le développement d'une offre d'insertion renforcée et de qualité sécurise les parcours d'insertion**
 - en permettant aux salariés d'accéder à davantage de métiers et d'opportunités
 - en développant des parcours progressifs et adaptés aux salariés
- **Le développement des entreprises concernées afin de les renforcer...**
 - en mutualisant leurs ressources
 - en diversifiant leurs activités
 - en créant des complémentarités et synergies au sein du groupe (démarche qualité, force de vente, travail par filières métiers, etc.)
 - en facilitant l'accès à la commande publique par l'élargissement des activités
- **... et d'accentuer leur crédibilité économique**
 - en gagnant en lisibilité auprès de potentiels partenaires
 - la taille et la polyvalence acquises permet à ces entreprises d'être reconnues comme des acteurs du développement local
 - par une analyse comptable unifiée pour l'ensemble des structures
 - par la mise en place d'une communication stratégique pour le GES
- **Le développement des territoires favorise une économie solidaire et durable**
 - en renforçant l'offre d'insertion et d'emploi
 - par un projet politique et stratégique au service du territoire
 - en créant de la richesse pour le territoire
 - en coopérant avec des acteurs variés

COORACE vous accompagne à la création de votre GES

La fédération COORACE et ses délégations régionales proposent une démarche d'accompagnement à la structuration des GES organisée en étapes successives :

- **Étude de faisabilité et des enjeux stratégiques**

Un diagnostic stratégique est mené avec l'ensemble des entreprises concernées par la création du GES. Il s'agit de formaliser le projet politique et stratégique du groupe adapté au territoire.
- **Mise en œuvre de l'organisation**

Cette étape doit permettre de valider un scénario organisationnel pour le GES. Le projet nécessite une traduction opérationnelle : statutaire, organisation des ressources humaines, juridique et fiscale.
- **Accompagnement au changement**

Au terme de cette étape, les dirigeants mettent en œuvre leur projet de Groupe économique solidaire et anticipent les effets stratégiques, économiques et sociaux induits.



COORACE s'engage !

COORACE a milité et obtenu la reconnaissance légale des GES dans la loi rSa et politiques d'insertion du 3 décembre 2008.

« Afin de favoriser la coordination, la complémentarité et le développement économique du territoire et de garantir la continuité des parcours d'insertion, une personne morale de droit privé peut porter ou coordonner une ou plusieurs actions d'insertion. »

Vous souhaitez adhérer à COORACE ?

Depuis octobre 2009, la fédération COORACE propose une adhésion dédiée aux GES.

Trois critères de reconnaissance :

- une logique de parcours globale pour les salariés en insertion
- une gouvernance unifiée
- un lien réel au territoire, notamment à travers des partenariats publics et privés

Contactez **Elise Loes** (01 49 23 70 59 ou elise.loes@coorace.org) pour plus d'informations.

Mieux connaître les GES du réseau COORACE...

Les GES adhérents à COORACE représentent 1 614 équivalents temps plein et 44 558 K€ de chiffre d'affaires.

■ ACCÈS EMPLOI

Ardèche (Rhône-Alpes)
1 AI, 1 ACI et 1 ETTI
980 K€ de CA / 45 ETP

■ ARCHER

Drôme (Rhône-Alpes)
2 AI, 2 ACI, 2 ETTI, 4 EI et 1 coopérative d'activités et d'emplois
8 620 K€ de CA / 313 ETP
www.archer.fr

■ AG2I

Ain (Rhône-Alpes)
1 AI, 1 ETTI et 1 EI
3 447 K€ de CA / 114 ETP
www.ag2i.org

■ CÔTE DE NACRE

1 ACI, 1 AI, 1 OASP, 1 activité de rénovation de l'habitat individuel, 1 atelier de promotion sociale, 1 espace public numérique Calvados (Basse-Normandie)
1 937 k€ / 81 ETP
www.aire14.net

■ GDID

Bouches-du-Rhône (P.A.C.A.)
1 AI, 2 ACI, 1 OASP, 1 organisme de formation, 1 centre d'accompagnement à l'emploi et 1 centre d'auto-réhabilitation
2 500 K€ de CA / 66 ETP
www.asso-gdid.fr

■ GESSA

Nord (Nord-Pas-de-Calais)
1 AI, 1 ACI, 1 EI et 1 OASP
4 742 K€ de CA / 176 ETP

■ GROUPE D'INSERTION ICARE

Rhône (Rhône-Alpes)
1 AI, 1 ACI, 1 ETTI et 1 EI
4 778 K€ de CA / 186 ETP
www.groupe-icare.fr

■ GROUPE SOLID'AIRE

Ain (Rhône-Alpes)
1 AI et 3 ACI
1 324 K€ de CA / 79 ETP
www.groupesolidaire.org

■ INTERMED'

Doubs (Franche-Comté)
1 AI et 1 EI
1 691 K€ de CA / 66 ETP
www.intermed-25.fr

■ ISACTYS

Isère (Rhône-Alpes)
1 AI, 1 ACI, 1 ETTI, 1 ETT de l'ESS et 1 entreprise d'accompagnement social
2 610 K€ de CA / 88 ETP
www.isactys.com

■ IRISSE

Ariège (Midi-Pyrénées)
1 AI et 2 ACI
722 K€ / 48 ETP

■ LES ENTREPRISES SOLIDAIRES

Maine-et-Loire (Pays de la Loire)
1 AI, 2 EI et 1 OASP
2 434 K€ de CA / 37 ETP

■ PA-ISS

Isère (Rhône-Alpes)
1 AI et 2 ACI
1 097 K€ de CA / 55 ETP

■ UNIS VERS L'EMPLOI

Rhône (Rhône-Alpes)
2 AI, 1 ETTI, 1 EI et 1 OASP
5 155 K€ de CA / 219 ETP
www.unis-vers-emploi.com

■ VAL HORIZON

Ain (Rhône-Alpes)
3 ACI, 1 pôle petite enfance et 1 pôle animation sociale
3 663 k€ / 104 ETP
www.valhorizon.org

■ VIVRACTIF

(Charentes-Maritimes) Poitou-Charentes
1 EI et 2 ACI
2 150 K€ / 58 ETP
www.vivreactif.com

Légende :

ACI : Atelier et chantier d'insertion
EI : Entreprise d'insertion
AI : Association intermédiaire
ETTI : Entreprise de travail temporaire d'insertion
ETT de l'ESS : Entreprise de travail temporaire de l'Économie sociale et solidaire
OASP : Organisme de services à la personne
ETP : Équivalent temps plein



Contact : Eric Beasse, Responsable Développement Économique
17, rue Froment - 75011 Paris
Tel : 01 49 23 70 50 - Fax : 01 48 05 67 98
eric.beasse@coorace.org - www.coorace.org